



Références

- **Brahimi, C.** (2011). *L'approche par compétences. Un levier de changement des pratiques en santé publique au Québec*. Institut national de santé publique du Québec.
- **Ministère de la Santé et des Services sociaux** (2008). *Programme national de santé publique 2003-2012, Mise à jour 2008*. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 103 p. [En ligne].
- **Organisation mondiale de la Santé, Association canadienne de santé publique** (1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*. Genève : OMS. 5 p.
- **Tardif, J.** (2006). *L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement*. Chenelière Éducation, Montréal.

Remerciements

Nous désirons remercier les nombreuses personnes qui ont collaboré à l'élaboration du référentiel de compétences en prévention et en promotion de la santé.

Tout d'abord, nous tenons à témoigner notre reconnaissance aux membres du groupe de travail du référentiel de compétences pour leur précieuse collaboration et leur disponibilité tout au long du processus.

Nous remercions particulièrement l'ensemble des personnes ayant généreusement participé aux rencontres des groupes de discussion qui se sont déroulées entre mars et septembre 2012 et dont l'objectif consistait à recueillir les situations professionnelles en promotion et en prévention vécues sur le terrain. Nous témoignons également notre gratitude à toutes les personnes qui se sont impliquées dans la validation des différentes étapes du processus de conception du référentiel de compétences.

Nos remerciements vont également aux coordonnateurs en prévention et en promotion de la santé, notamment aux membres de la Table de concertation nationale en prévention et promotion de la santé, pour leur soutien et leur engagement à toutes les étapes du projet.

Ce référentiel a été réalisé grâce au soutien financier de la Direction générale de la santé publique (DGSP) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Il s'inscrit dans une démarche de soutien au développement des compétences en santé publique recommandée par la Table de coordination nationale de santé publique, planifiée en collaboration avec les membres du chantier sur *l'Adaptation des pratiques professionnelles et de gestion au nouveau contexte d'implantation du PNSP*.

À qui s'adresse le référentiel?

Le référentiel de compétences s'adresse aux professionnels et gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux, des Agences de santé et de services sociaux (ASSS), ainsi qu'aux professionnels et gestionnaires des directions de santé publique (DSP), des Centres de santé et de services sociaux (CSSS), de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et à ceux du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). L'ensemble des professionnels de la santé ainsi que les partenaires sont aussi concernés par ce référentiel.

Conception graphique

Khadija Boualam

Unité de développement des compétences
Vice-présidence aux affaires scientifiques
Institut national de santé publique du Québec
khadija.boualam@inspq.qc.ca

Pour information

Cora Brahimi

Unité de développement des compétences
Vice-présidence aux affaires scientifiques
Institut national de santé publique du Québec
cora.brahimi@inspq.qc.ca

INSPQ INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC



Référentiel de compétences Prévention et promotion de la santé pour le réseau de la santé et des services sociaux du Québec

Prévenir les problèmes de santé et promouvoir
la santé et le bien-être des québécois

Québec

CONTEXTE ET IMPACTS

La prévention et la promotion de la santé au Québec sont des fonctions essentielles de la santé publique. Au niveau national, elles se manifestent par des actions du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Les Agences de santé et des services sociaux (ASSS) ainsi que leur direction de santé publique agissent au niveau régional. Quant aux Centres de santé et de services sociaux (CSSS), ils interviennent au niveau local.

Au fil des années, la pratique de la prévention et de la promotion de la santé s'est complexifiée. De manière générale, les établissements de santé publique ont vu leurs responsabilités et leurs activités s'accroître. On peut particulièrement observer cette croissance dans les domaines de la responsabilité populationnelle, de l'accompagnement des milieux, de l'action intersectorielle, et du soutien au développement des communautés. En fait, les problématiques sont reliées à une mosaïque de facteurs de risque et de déterminants de nature individuelle et environnementale. Par conséquent, les intervenants ont recours à une panoplie de stratégies d'intervention, telles que le counseling individuel, l'éducation en petits groupes, le développement des communautés, l'influence politique et les communications médiatiques.

De ce fait, les programmes de développement des compétences en prévention et en promotion de la santé à l'attention des professionnels et des médecins doivent s'adapter à cette complexité pour répondre efficacement aux nouvelles attentes et besoins de formation.

Dans cette perspective, un groupe de travail, soutenu par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et par la Table de concertation nationale en prévention et en promotion (TCNPP), s'est penché sur l'élaboration du référentiel de compétences en prévention et en promotion de la santé.

La démarche adoptée (Brahimi, 2011) repose sur une définition dynamique de la compétence, qui est vue comme un savoir-agir complexe, qui prend appui sur la mobilisation et sur la combinaison d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations (Tardif, 2006).

Cet outil offre de nombreuses possibilités de développement tant sur les plans organisationnel que professionnel : élaboration de plans de développement des compétences, recrutement et évaluation du personnel, gestion de carrière, ou encore partage de connaissances et harmonisation des pratiques professionnelles.

COMPÉTENCES

1 Produire des outils, méthodes et connaissances pour l'amélioration de la prévention et de la promotion de la santé

2 Planifier, en collaboration avec les partenaires et les réseaux concernés, des services et activités de prévention et de promotion de la santé adaptés aux besoins des collectivités

3 Déployer des services et activités de prévention et de promotion de la santé auprès de la population et des milieux de vie

4 Accompagner les intervenants et les gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux et les partenaires dans l'amélioration des pratiques de prévention et de promotion de la santé



Ce référentiel de compétences a été élaboré en tenant compte des différents domaines d'intervention en prévention et en promotion de la santé au Québec. Les services et activités prennent place à divers paliers et nécessitent le recours à plusieurs stratégies.

<p>Domaines d'intervention en santé publique</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le développement, l'adaptation et l'intégration sociale → Les habitudes de vie et les maladies chroniques → Les traumatismes non intentionnels → Les maladies infectieuses → La santé environnementale → La santé en milieu de travail 		<p>Services et activités de prévention et de promotion de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> → Palier national : INSPQ et MSSS → Palier régional : Agences SSS et leurs DSP → Palier local : CSSS
	<p>Les stratégies de la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (OMS, 1986) ont servi de fondement au Programme national de santé publique du Québec (PNSP, mise à jour 2008). Elles ont été adaptées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Soutenir le développement des communautés → Soutenir l'action intersectorielle favorable à la santé et au bien-être → Soutenir les groupes vulnérables → Renforcer le potentiel des personnes → Promouvoir et soutenir les pratiques cliniques préventives 	

